

## Le *mot* du curé n° 7

« *Les funérailles en Église !* »

« Tous ceux qui appartiennent au peuple de Dieu doivent se sentir concernés par la célébration des funérailles. Chacun doit y prendre sa part, en raison de sa situation ou de son ministère. Les parents et les proches sont concernés au premier chef, mais l'ensemble de la communauté a aussi son rôle à jouer. » (*Rituel des Funérailles*, Notes doctrinales et pastorales n°5)

Le risque est grand de faire du prêtre catholique un *porteur d'âmes* comme le vieux Charon mythologique. Un tel point de vue est tout simplement païen. **En régime chrétien, c'est le peuple de Dieu qui célèbre la Pâque** (le passage) de ceux qui viennent de nous quitter. C'est pourquoi la participation de chacun est si importante.

Bien sûr, le prêtre, et plus particulièrement **le curé**, y a une place privilégiée. Il **a la responsabilité de porter**, personnellement ou par délégation, **le souci pastoral** de l'accompagnement des personnes en deuil par la visite et la célébration des funérailles chrétiennes.

**Notre ensemble paroissial a un passé varié** pour ce qui est de la pastorale des personnes en deuil, j'en suis pleinement conscient. Et si la situation actuelle a éliminé les extrêmes, nous avons encore à beaucoup progresser pour tenir notre place de **porteurs d'espérance**. Cette tâche n'est cependant pas celle du curé exclusivement, mais bien celle de tous ceux qui se disent chrétiens, car **c'est ensemble, en Église, que nous sommes témoins du Christ mort et ressuscité pour que, même morts, nous ayons la vie.**

Je compte sur vous !

**+Jérôme PINEL**

*Pour tout renseignement, contactez-moi : 05.63.02.53.29 ou abpinel@gmail.com*

## Le *mot* du curé n° 7

« *Les funérailles en Église !* »

« Tous ceux qui appartiennent au peuple de Dieu doivent se sentir concernés par la célébration des funérailles. Chacun doit y prendre sa part, en raison de sa situation ou de son ministère. Les parents et les proches sont concernés au premier chef, mais l'ensemble de la communauté a aussi son rôle à jouer. » (*Rituel des Funérailles*, Notes doctrinales et pastorales n°5)

Le risque est grand de faire du prêtre catholique un *porteur d'âmes* comme le vieux Charon mythologique. Un tel point de vue est tout simplement païen. **En régime chrétien, c'est le peuple de Dieu qui célèbre la Pâque** (le passage) de ceux qui viennent de nous quitter. C'est pourquoi la participation de chacun est si importante.

Bien sûr, le prêtre, et plus particulièrement **le curé**, y a une place privilégiée. Il **a la responsabilité de porter**, personnellement ou par délégation, **le souci pastoral** de l'accompagnement des personnes en deuil par la visite et la célébration des funérailles chrétiennes.

**Notre ensemble paroissial a un passé varié** pour ce qui est de la pastorale des personnes en deuil, j'en suis pleinement conscient. Et si la situation actuelle a éliminé les extrêmes, nous avons encore à beaucoup progresser pour tenir notre place de **porteurs d'espérance**. Cette tâche n'est cependant pas celle du curé exclusivement, mais bien celle de tous ceux qui se disent chrétiens, car **c'est ensemble, en Église, que nous sommes témoins du Christ mort et ressuscité pour que, même morts, nous ayons la vie.**

Je compte sur vous !

**+Jérôme PINEL**

*Pour tout renseignement, contactez-moi : 05.63.02.53.29 ou abpinel@gmail.com*